



LE BULLETIN

DU RÉSEAU FRANCOPHONE
DES CONSEILS DE LA MAGISTRATURE

Vol. 1, No 5
Octobre 2020

Mot des présidents



Pour le RFCMJ, comme pour nous tous du reste, l'année 2020 a débuté comme toutes les autres.

S'agissant du réseau, les membres du Bureau s'étaient réunis et ils avaient pris un certain nombre de décisions qu'on avait demandé au secrétaire général d'en assurer le suivi.

Par exemple, en février, tous les membres recevaient une invitation de la présidente du Conseil de la magistrature du Québec à participer au colloque du réseau, en novembre 2020.

La confection du programme allait bon train, des conférenciers avaient même été retenus. Bref tout se mettait en place pour la tenue d'un colloque intéressant et de haut niveau.

Malheureusement, à compter du mois de mars, un nouveau vocabulaire a envahi notre monde. Depuis, les mots et expressions pandémie, confinement, mesures barrières et mesures de distanciation sociale, pour ne nommer que ceux-là, font partie de notre quotidien. Aussi, une première décision difficile a été prise, le report de notre colloque.

Heureusement, nous avons décidé d'offrir aux membres du réseau des formations à distance. Le secrétaire général vous explique dans la page qui suit ce projet ainsi que les prochaines activités du réseau. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Avant de vous revoir, comme on le dit maintenant, en présentiel, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé.

Confraternellement

Les présidents,
Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly & Mahamadou Mansour Mbaye

Mot du Secrétaire général



Même si la pandémie mondiale qui sévit empêche la tenue du colloque en novembre prochain et qu'il est de ce fait reporté à une date qui permettra les déplacements de façon sécuritaire, les membres du Bureau ont pris des décisions qui permettront tout de même de réaliser les mandats consacrés dans les Statuts du RFCMJ.

Un site internet amélioré

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous informer que nous procédons actuellement à une refonte complète du site Internet. Plus convivial et contenant plus d'informations relatives aux conseils de justice membres, ce nouveau site fera peau neuve cet automne. Nous vous tiendrons informés de sa mise en ligne. Votre collaboration serait appréciée pour nous faire parvenir les textes légaux relatifs à la constitution de votre conseil, à la déontologie judiciaire ainsi que tout autre document d'intérêt pour les membres. Vous comprendrez que la banque de textes constituera une mine d'informations quand survient une question précise. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à m'adresser, comme certains le font déjà, vos demandes d'information. Au besoin, je réponds directement ou je vous mets en relation avec un conseil susceptible de fournir une réponse à votre question.

La formation à distance

Deuxièmement, nous réaliserons des capsules de formation à distance asynchrone qui permettront aux membres des CSM et aux magistrats qui sont sous la compétence des membres de recevoir des formations portant notamment sur la déontologie judiciaire, l'éthique, l'indépendance et l'impartialité. Une première formation sera destinée à l'intention des formateurs ou de ceux qui voudraient le devenir. Elle portera sur l'enseignement à distance.

Nous faisons un appel à tous.

Si vous estimez avoir des compétences sur les sujets mentionnés et que vous souhaiteriez les partager, nous pouvons vous soutenir en vous permettant de réaliser des capsules vidéo. Faites-nous part de votre intérêt.

L'assemblée générale des membres

En novembre prochain, nous tiendrons une assemblée générale virtuelle. Celle-ci vous permettra de vous prononcer sur un certain nombre de sujets qui vous seront communiqués dans les meilleurs délais. Votre participation à cette réunion est grandement souhaitée.

En terminant, je formule le souhait de vous revoir en personne. D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien fidèlement

André Ouimet,
Secrétaire général



Réseau francophone des conseils
de la magistrature judiciaire